

Conseil Municipal

Séance ordinaire du 8 septembre 2022



Présent.es : Mmes JUSZCZAK, GUERIN, NEVEU, PAZARKIC, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, BRISSEAU, DANIEAU, LAFAIRE, OCHAB,
Absent.es excusé.es ayant donné procuration :
Mme TERRIEN à Mme PAZARKIC, Mme LESUEUR à M. OCHAB, M. AUCLIN à Mme GUERIN



Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 19h

Sommaire

Les travaux du
Conseil Municipal 1-3
L'Actu & les News 3
Agenda 4



Fourrière animale 37 - Avenant à la convention

Depuis 2014 la commune a conventionné avec la Fourrière animale 37, basée à Rivarennnes, pour la capture et la prise en charge d'animaux errants.

Un avenant modifiant les tarifs a été proposé, avec une **augmentation de 10 €** par prestation de récupération par rapport au dernier avenant de 2017, soit 55 € HT/ animal.

Après délibération, les élu.es acceptent cet avenant (unanimité).

Tarif de location des salles

Compte tenu de l'augmentation des tarifs de l'électricité, et, les collectivités ne bénéficiant d'aucun bouclier tarifaire, il est proposé aux élu.es de réajuster le tarif hiver de location des salles, à compter du 1^{er} octobre 2022.

Toutes les locations réservées et, surtout, **confirmées** avant cette date, garderont le tarif précédent.

	SALLE POLYVALENTE		PETITE SALLE
	Repas	Vin d'Honneur	
Locataires de la commune	150 € 160 €	65 € 75 €	55 € 60 €
Locataires hors commune	215 € 225 €	90 € 100 €	

Après délibération, les élu.es retiennent cette proposition (unanimité)

Présence Verte - Convention avec la commune

Mme le Maire explique que Présence Verte Touraine propose aux particuliers des abonnements sans engagement de durée et sans frais de résiliation comprenant : la location de matériel, une prestation d'écoute de la centrale 24h/24, des interventions de maintenance, un service de convivialité. En plus du réseau de solidarité et du médecin, des numéros de téléphone de services d'urgence sont intégrés (gendarmerie, pompiers et SAMU).

Ce système permet d'envoyer une alarme 24h/24 et 7 jours sur 7 à des opérateurs qualifiés. Concrètement, une personne formée au traitement et résolution des situations d'urgence prend en charge l'alarme déclenchée. Cette dernière peut être déclenchée volontairement par une personne en difficulté ou par détection automatique.

L'installation est simple et se fait par un technicien sur le lieu d'habitation. D'un côté, un déclencheur porté au poignet ou en collier, le fameux bip comme il est souvent appelé, ayant une portée de 60 à 80 mètres. De l'autre un transmetteur posé au domicile de l'abonné au travers duquel l'opérateur de la centrale d'écoute entre en conversation avec ce dernier.

Deux conventions de partenariat sont proposées :

- l'une avec une prise en charge des frais d'installation et de dossier, par la mairie, à hauteur de 5 €/adhérent
- l'autre sans prise en charge par la mairie, les frais d'installation restant à régler par les adhérents.

Mme le Maire estime que ce serait un service supplémentaire à proposer à la population et propose de conventionner avec la prise en charge par la mairie.

Après délibération, les élu.es acceptent la proposition avec prise en charge par la commune (unanimité)

Travaux sur l'église

Nouveau devis SN BILLON Centre (maçonnerie)

Lors de la réunion de préparation de chantier qui s'est tenue mardi 30 août, M. CHEVAL, directeur de SN Billon Centre a averti qu'une plus-value serait à prévoir sur le devis initial, compte tenu de l'augmentation des coûts du carburant. Après comparaison, cette **plus-value** s'élève à un montant de **965.60 € HT, soit 1158.72 € TTC**

Nouveau devis Atelier 27 (maîtrise d'œuvre)

Lors de la réunion précédemment citée, M. Hanssen, Architecte du patrimoine en charge d'Atelier 27 a averti qu'une moins-value serait sans doute appliquée au devis initial, en raison d'un certain nombre d'actions réalisées directement par Mme le Maire et de l'absence de la nécessité d'intervention de la société SPS (sécurité et prévention sur le chantier).

Le nouveau devis, reçu le 08 septembre, s'élève à un montant de 8 840 € HT (12 580 € TTC), soit une **moins-value de 3 740 € HT (4 488 € TTC)**.

Le montant total des travaux en maîtrise d'œuvre sur les façades Nord et Est de l'église (y compris les vitraux) s'élèveront finalement à 94 090 € HT (112 907 € TTC) soit une différence en notre faveur de 5 695€ HT (6 834 € TTC) [chiffres arrondis].

Après délibération, les élu.es acceptent ces deux devis (unanimité)

Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public

Comme indiqué précédemment, les tarifs d'électricité étant ce qu'ils sont aujourd'hui, Mme le Maire suggère de réduire l'éclairage public dans la commune. Plutôt que de le faire uniformément sur l'ensemble du territoire communal, il est proposé de le faire armoire par armoire, chacune d'entre elles délimitant un secteur.

Proposition de modification des horaires d'interruption de l'éclairage public					
Armoire de commandes		Total nb points lumineux	Rues et lieux-dits desservis	Horaires actuels	Nouveau horaires
Désignation	Localisation				
Armoire AA	rue du Château d'Eau	22	rue du Ruisseau rue du Château d'Eau rue des Marsaules place de la Mairie route de Sazilly rue de la Fontaine de Jable	01/05-31/08 21h00-08h00	20h00-07h00
Armoire AB	route de Coutureau	32	route de Chinon rue de l'Arsonnière route de Lémeré rue du Château rue des Acacias impasse du Coudray		21h00 - 07h00
Armoire AC	La Duboiserie	3	RD 516	01/09-30/04 23h00-06h00	20h00-07h00
Armoire AD	Les Varennes	5	route des Varennes route de la Duboiserie		20h00-07h00
Armoire AE	La Bertinière	5	La Bertinière La Chesellerie		19h30-08h00
Armoire AF	La Reversière	3	impasse de la Reversière LD La Reversière		19h30-08h00
Armoire AG	Le Carroi Guerin	5	rue du Carroi Guerin		19h30-08h00
Armoire AH	Le Rivau	3	Rue de la Déjauterie		21h00-07h00

Après délibération, les élu.es acceptent cette proposition (unanimité)

Dans le même esprit, Mme le maire interroge les élu.es sur la pertinence d'installer les décorations* de Noël cette année. Un débat s'est installé au sein du conseil municipal sur la sobriété énergétique, les évolutions incertaines des coûts de l'énergie.

*Les décorations sont allumées en même temps que l'éclairage public et utilisent des ampoules à diode électroluminescente (led) moins énergivores

Finalement, après délibération, pour garder l'esprit festif de Noël, les élu.es décident de les maintenir cette année, à la majorité (11 pour ; 2 contre ; 0 abstention)

SIEIL - Dossier SIE 1571 - Dissimulation des réseaux, rue des Marsaules, rue du Château d'eau et RD 516

1) Modification du devis de mars 2022

Compte tenu de l'augmentation des prix des matériels et du carburant, le SIEIL a ajusté le devis signé en mars 2022. Une augmentation de 958.94 € HT (pas de TVA) est constatée sur le réseau d'éclairage public, le coût passant ainsi de 9 443.06 € à 10 402.60 €.

Le coût du réseau de télécommunication reste fixé à 10 941.73 € TTC, ce qui monte l'ensemble des travaux de ce dossier à 21 344.33 € TTC.

A cette somme sera à déduire un fond de concours versé par le SIEIL sur les travaux télécom, d'un montant de 1 466.01 €. Ce fonds de concours n'ayant pas été compté dans les estimations budgétaires, le reste à charge pour la commune s'élèvera donc à : 19 878.32

2) Convention réalisation travaux génie civil

Le SIEIL réalisant les travaux de génie civil de dissimulation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et travaillant ainsi sur le domaine public communal, il y a lieu de signer une convention avec ce syndicat

3) Convention travaux maîtrise d'ouvrage télécom

Le SIEIL prenant en charge la maîtrise d'ouvrage pour la dissimulation des réseaux de télécommunication, il y a lieu de signer une convention avec ce syndicat.

Après délibération, les élu.es acceptent le nouveau devis du SIEIL et la signature des deux conventions par Mme le Maire (unanimité)

SIEIL - Dossier SIE 1573 - Dissimulation des réseaux au Coudray

Lancement des études télécom et éclairage public

Le projet de dissimulation de la ligne HTA présenté par ENEDIS pour fin 2022 étant couplé avec celui de la commune de dissimulation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, des réseaux d'éclairage public et de télécommunications, ENEDIS a consenti, après négociation, à décaler ses travaux en 2023 afin de permettre à Mme le Maire de monter son dossier de subventions. Toutefois, il faudrait lancer les études et à ce titre, la commune a été relancée par la société EQUANS (ex INEO) mandatée par le SIEIL.

L'estimatif sommaire de la synthèse financière fait apparaître un montant de 147 510.59 €, en reste à charge pour la commune. En anticipation d'un dépôt de dossier de demande de subventions dans le cadre de la DETR, Madame le Maire a rencontré Mme la Sénatrice, Mme la Députée et M. le Sous-Préfet, afin d'obtenir leur soutien sur ce dossier auprès des services de la Préfecture.

Cumulé avec d'autres financements, l'estimation finale du reste à charge pour la commune devrait être comprise entre 61 k€, 55 k€ ou 76 k€, selon le montant des subventions obtenues.

Après délibération, les élu.es acceptent le lancement des études financières (unanimité)

Comice agricole - Partage du stand avec Champigny-sur-Veude

Les communes de Lémeré et de Champigny sur Veude se sont regroupées afin de partager les frais inhérents au Comice du monde rural qui s'est tenu samedi 3 et dimanche 4 septembre à Richelieu. Ces frais, d'un montant initial de 200 €/commune sont, de fait, réduits de moitié.

Après délibération, les élu.es acceptent cette proposition, en régularisation (unanimité).

Décision du Maire par délégation

Remplacement du copieur Konica Minolta en location par un copieur plus performant, moins énergivore et moins coûteux, tant au niveau du coût du loyer trimestriel, que celui de la copie, pour un montant de 621.35/trimestre au lieu de 701.05 € soit **un gain de 318.80 €/an**

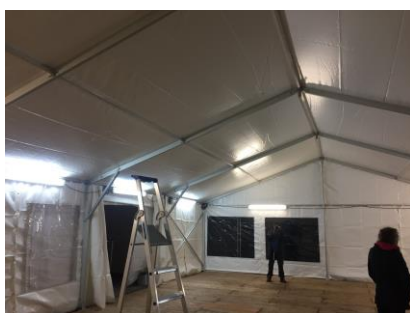


Actu, Infos & New's

La Mairie recherche bénévoles

Pour aider au montage du chapiteau

qui sera installé sur le stade pour le spectacle du samedi 17 septembre, la mairie recherche des volontaires pour **jeudi 15 à partir de 14h ainsi que pour le démontage le lundi 19 dès 09h.**



D'avance, un grand
Merci à toutes les
personnes qui
mettront leur temps
et leurs bras au
service de cette
animation

**Un moment festif,
ça vous tente ?**

Tézig

deux voix, festif et musical,
rythme et mélodie, guitare et violon,
chansons d'hier et d'aujourd'hui,
ça swingue, ça rock, ça balance

**SAMEDI
17
SEPTEMBRE
19 H 00**

Léméré
sur le stade
derrière la mairie

1 route de Sazilly - 37120 LEMERE - Tél : 02 47 95 70 36 / commune-lemere@orange.fr

Biblio
Portes ouvertes
& vente de livres
de 14h à 17h

**Visites du
clocher**
de 14h à 17h
enfants à partir de 10 ans
et accompagnés d'un adulte

**Concert
Duo TÉZIG**
à 19h
Sous chapiteau
Entrée gratuite

**Petite restauration
et buvette**

Comité des Fêtes
Réservations 02 47 95 70 36
jusqu'au 10/09

Vin d'honneur
Après le concert

Feu d'artifice
en clôture de journée

Banquet des Seniors - 22 octobre

Les courriers d'invitation vont être distribués cette semaine.

L'attention de tous est attirée sur le fait que l'entrée est composée de fruits de mers, mais qu'elle peut être remplacée par un plat de substitution. Il faudra pour cela l'indiquer sur le coupon réponse **dans le délai imparti** qui y sera mentionné.

Bienvenue à ...

Camille TERRY & Ludovic COUSIN (dont c'est le retour dans notre commune) et leur fils Luca
(La Reversière)

Depuis le 5 septembre et jusqu'à mi-décembre 2022, différents chantiers ont débuté dans le bourg de Léméré.



INFORMATION
TRAVAUX

Depuis le 5 septembre et jusqu'à mi-décembre 2022, différents chantiers ont débuté dans le bourg de Léméré.

Ainsi, Rue des Marsaules et Rue du Château, d'eau des travaux de rénovation de l'éclairage public et dissimulation des réseaux électriques et télécom sont en cours.

La circulation automobile restera toujours possible mais sera réglementée et le stationnement sera interdit dans ces rues pendant toute la durée des travaux

Du côté de la mairie, route de Sazilly, la dernière tranche des travaux sur l'église a vu le jour.

Le stationnement réservé aux PMR a été déplacé.

La municipalité vous remercie votre compréhension.

Travaux sur l'église Saint Hilaire

La phase finale des travaux sur l'église Saint Hilaire (façades Est et Nord) a démarré le 5 septembre.



Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

l'église Saint Hilaire
de Léméré

Vous pouvez participer au financement de cette restauration en faisant un don, via la Fondation du Patrimoine avec laquelle la commune a signé un avenant, et vous pourrez ainsi bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 %.

Une somme de 5000 € étant requise sur l'ensemble du projet, et, à ce jour, un montant de 2400 € ayant fait l'objet de dons, **il manque 2600 €** pour pouvoir obtenir un boni de l'aide de la Fondation. Ci-après le lien pour vous connecter directement, ainsi que le bon de souscription ci-joint, sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-hilaire-de-lemere>

Votre générosité permettra de clore cette réhabilitation dont les premières études ont démarré en 2007.



Désherbage du cimetière

Depuis quelques années, le désherbage chimique est interdit sur l'ensemble de la commune, y compris dans l'enceinte du cimetière. La municipalité propose aux habitants qui le souhaitent de s'associer afin de participer à quelques heures de désherbage du cimetière le **samedi 15 octobre prochain à partir de 09h30**. Sacs et gants seront fournis et un verre de l'amitié sera servi en fin de matinée.

Afin de déterminer la quantité de matériel nécessaire, s'inscrire auprès de la mairie : 02 47 95 70 36 **avant le 8 octobre**.

D'avance merci pour votre implication.



Septembre

- Di 11** Fête de la Citrouille et du potager 🍷
Sa 17-Di 18 Fêtes du Patrimoine 🍷
Sa 17-Di 18 Journée du Patrimoine - Animations - Feu d'artifice (Commune)

Octobre

- Je 13** A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Ve 21 Musique - **Jazz Manouche** - Ile Bouchard - 20h30 - Résas 02 47 58 13 62 🍷
Sa 22 Banquet des Seniors (Commune) - 12h30
Sa 22-Di 23 Fête des Fleurs d'automne 🍷
Sa 29, Di 30
et Lu 31 Halloween 🍷

Novembre

- Ve 25** Théâtre & Musique - **Où on va papa ?** - Antogny-le Tillac - 20h30 - Résas 02 47 58 13 62 🍷

Décembre

- Je 08** A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Di 11 Arbre de Noël (Commune) - début du spectacle à 16h30



Expo permanente -Château du Rivau

De la symbolique des fleurs au Moyen-Âge aux problématiques actuelles sur le bien-être et la préservation de la planète, le jardin a toujours fasciné les artistes qui ont souhaité inscrire les sensations que leur inspirait le jardin dans l'Art.

Une quarantaine d'artistes de notre temps dévoilent leur vision dans l'exposition «*Le jardin, miroir du monde*». Une invitation à ressentir le pouvoir apaisant des thèmes liés à l'art du jardin, et les écosystèmes propres aux jardins et à préserver, l'inter-pollinisation entre les mouvements environnementaux et le travail terre à terre du jardinier.

INFORMÉS OÙ QUE VOUS SOYEZ

Sur votre téléphone, grâce à l'application Panneau Pocket



Flashez le code ci-contre pour accéder à toutes les informations de dernière minute de votre commune, ou installez l'application directement sur votre téléphone portable.

Application gratuite et anonyme

🍷 Ces manifestations entrent dans la convention culturelle de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne <https://www.cc-tvv.fr/culture/>

🍷 Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau www.chateaudurivau.com

Lien livret saison culturelle CC-TVV :



<https://fr.calameo.com/read/006578129b1c9466fc971>

Pas de permanence de Mme le Maire en septembre ni en octobre

Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly

Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : commune-lemere@orange.fr



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



SUDOKU - n° 04-2022

Démoniaque

	3			4	9	7		5
				7	1	4	2	
	2	1		5		3		
	8			6			9	4
		4		9		1	7	
	7	8	6	2				
6		5	9				4	

Une grille est composée de 81 cases soit 9 carrés de 9 blocs. Complétez cette grille de manière que pour chaque ligne chaque colonne et chaque carré de 9 cases tous les chiffres de 1 à 9 ne soient utilisés qu'une fois

SOLUTION SUDOKU - n° 03-2022

7	3	6	8	5	2	1	4	9
9	4	2	7	6	1	5	8	3
8	5	1	9	4	3	6	7	2
6	2	3	4	8	5	9	1	7
5	9	7	2	1	6	8	3	4
1	8	4	3	9	7	2	6	5
2	6	5	1	3	4	7	9	8
4	7	8	6	2	9	3	5	1
3	1	9	5	7	8	4	2	6

(*) Les permanences sont données à titre indicatif. Elles sont fixées en début de mois mais se tiennent ou non en fonction des réunions ou des obligations qui se greffent sur l'emploi du temps initial. Pour tout rendez-vous, s'adresser à la Mairie